



LETTRÉ OUVERTE

Monsieur le Préfet de Haute-Loire,

Nos organisations s'adressent à vous et au gouvernement du fait du contexte particulier dans lequel se trouve notre département, tout comme le pays dans son ensemble, la population salariée en particulier.

La crise sanitaire, due à la pandémie de Covid 19, en est à son dixième mois sans que l'on puisse en prédire l'issue. Ses conséquences pour la santé et ses conséquences sociales et économiques sont désormais violentes pour l'emploi, les perspectives d'emplois, les salaires et les conditions de vie d'une partie importante de la population, la moins favorisée, les jeunes, les femmes, les migrants en particulier. Pour notre département, cette seconde vague risque d'avoir des répercussions encore plus brutales pour la population et pour l'économie.

Dans un contexte très évolutif, incertain et d'urgence, nos syndicats, délégués et représentants du personnel ont été fortement sollicités par les salariés.

Malgré des conditions d'exercices dégradées de leur rôle, tant du fait des contraintes sanitaires que de l'affaiblissement des moyens de représentations collectives des salariés dus aux effets des ordonnances 2017 réformant le code du travail, ils ont joué un rôle important pour que soient assurées au mieux la protection de la santé au travail et la continuité des activités essentielles.

Ils doivent faire face aujourd'hui à la dégradation majeure de la situation économique et à son cortège de restructurations, de suppressions d'emplois, d'augmentation du chômage et de la précarité.

Or les dispositions sanitaires accrues se traduisent par des restrictions importantes, notamment en matière syndicale, limitant de fait l'exercice régulier du droit de réunion et de manifestation alors que, avec le confinement, les salariés continuent à se rendre au travail.

C'est pourquoi nous demandons une évaluation rapide des ordonnances travail afin de rétablir les droits de représentation collective des salariés à la hauteur des enjeux actuels (DP, CHSCT...)

De plus, nous contestons la prolongation de l'Etat d'Urgence Sanitaire jusqu'au 21 février 2021 qui peut autoriser des dérogations unilatérales au Code du Travail en matière de congés, de repos, de durée du travail, de repos hebdomadaire et de travail dominical.

Alors que des dispositifs d'aides publiques massives sont mis en œuvre pour soutenir l'activité des entreprises, nous en appelons à ce que ces aides conduisent effectivement à préserver tous les emplois, les salaires et les garanties collectives. C'est pourquoi de véritables engagements doivent être exigés en contrepartie et contrôlés quant à leur mise en œuvre effective à court, moyen et long terme, a contrario de ce que nous avons connu et constatons trop souvent. Ce contrôle doit être exercé de l'entreprise, aux territoires jusqu'au niveau national.

Alors que la crise sanitaire s'amplifie, nos organisations sont en droit de s'interroger sur le vote par la majorité parlementaire du PLFSS (budget de la sécurité sociale) qui prévoit une économie de 4 milliards sur le système de santé dont 800 millions d'euros rien que sur l'hôpital public.

Quant aux services publics et à leurs agents, ils ont montré dans cette période leur utilité irremplaçable, au plus près de la population. Ils doivent bénéficier de moyens à la hauteur de leurs missions pour consolider leur proximité et arrêter de faire l'objet de restructurations et de réductions d'emplois.

Nous demandons une reconnaissance effective du rôle essentiel des salariés du public et du privé qui doit se traduire sans délai par une revalorisation des salaires, conditions de travail, d'emploi et de carrière. De même, l'activité partielle ne doit pas créer de baisse des revenus salariaux.

Face à la situation de l'emploi et du chômage, nous renouvelons la nécessité que la réforme de l'assurance chômage, décidée en juin 2019, reportée en avril 2021, soit abandonnée au profit du retour aux dispositions de la convention qui avait été négociée en 2017.

Du fait de cette situation, nous affirmons, quelles que soient nos analyses et positions sur le fond, que le gouvernement devrait annoncer que l'heure n'est pas de remettre à l'ordre du jour le sujet des retraites.

Soyez assuré, Monsieur le Préfet, de l'expression de notre considération distinguée.